

Une AMAP près de chez nous

Nous voulons nous nourrir de légumes frais et sains produits près de chez nous, le Val de Saire étant un territoire de qualité à grande tradition agricole.

Pour cela nous devons préserver l'existence des fermes de proximité et soutenir l'agriculture paysanne locale.

Créer une AMAP, c'est créer une association loi 1901

**l'AG constitutive s'est tenue le
Jeudi 3 avril à 18h30**



Paysans et habitants, acteurs d'un même territoire

Les consommateurs sont co-intéressés par l'existence des entreprises agricoles de production naturelle et artisanale qui permettent la relocalisation de ce qui peut l'être et qui se caractérisent par l'intensification des liens entre habitants et acteurs économiques locaux. Toute disparition d'agriculteur est une réduction de nos possibilités d'achat.

Le secteur maraîcher ne reçoit aucune aide de l'État, affronte des périodes de vente très inégales et doit acheter les semences aux moments les plus creux.

Comment fonctionne l'AMAP ?

Chaque AMAP est ce qu'en font ses adhérents : selon la particularité de l'exploitation agricole et les besoins de chacun, selon l'imagination et l'invention de tous :

échanges et services ponctuels, ouverture des cultures à la curiosité des enfants, mais l'action essentielle des adhérents est le prépaiement des courses du semestre à venir afin de réduire les déséquilibres de trésorerie.

Sur le calcul d'une dépense moyenne de 10 à 15 € par semaine, la dépense semestrielle de chacun oscille entre 120 à 300 €.

Proposition : chaque adhérent préachète sa consommation future pour le montant qu'il détermine lui-même.

Terre et Saison

Beaucoup d'entre nous connaissent déjà Adélaïde et Sébastien Fleury ainsi que Renaut Piquet. Ils vendent leurs produits sur le marché de Cherbourg mais également en vente directe sur le lieu de leur exploitation à Théville, le vendredi de 17 à 19h.

On se presse pour avoir les premières tomates ou les différentes variétés de courgettes, on échange les recettes.

